

h) such other data as the Director may require.

h) toute autre donnée dont le Directeur pourrait faire la demande.

B.27.005. (1) A manufacturer who sells a food treated with ionizing radiation shall keep on the premises for at least two years from the time of irradiation a record of:

B.27.005. (1) Tout fabricant qui vend un aliment traité à l'aide de rayonnements ionisants doit conserver, pour une période d'au moins deux ans à partir de la date d'irradiation, un registre contenant les renseignements suivants:

- a) the food treated;
- b) the purpose of the treatment;
- c) the date of the treatment, quantity treated, and lot numbers of the treated food;
- d) the dose absorbed by the food;
- e) the type of ionizing radiation source; and
- f) an indication whether or not the product has been irradiated previously and if so, details of such treatment.

- a) l'aliment traité;
- b) le but visé par le traitement;
- c) la date du traitement, la quantité de l'aliment traitée et les numéros de lots des aliments traités;
- d) la dose absorbée par l'aliment;
- e) la nature de la source de rayonnements ionisants; et
- f) une indication permettant de savoir si le produit a déjà été irradié précédemment et, dans l'affirmative, tous les détails du traitement.

(2) Any person who imports a food to be offered for sale in Canada which has been treated by ionizing radiation shall keep on his premises a record of the information required under Subsection (1), for at least two years from the date of import.

(2) Toute personne qui importe, aux fins de mise en vente au Canada, un aliment qui a été traité à l'aide de rayonnements ionisants doit conserver un registre de tous les renseignements requis, pour une période d'au moins deux ans à partir de la date d'entrée, en vertu du paragraphe (1).

B.27.006. Subject to the conditions prescribed in Columns I, II, and IV, the foods named in Column I of the following Table may be irradiated:

B.27.006. Sous réserve des conditions prescrites aux Colonnes II, III et IV, les aliments dont le nom apparaît dans la Colonne I du tableau suivant peuvent être irradiés: